

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Lotbinière, tenue le **18 décembre 2023** à 19 h 00.

PERSONNES PRÉSENTES :

Siège #1 - Madame Nadine Demers
Siège #2 - Monsieur Sylvain Pillenière
Siège #3 - Monsieur Philippe Jean
Siège #4 - Monsieur Robert Péloquin
Siège #5 - Monsieur Pierre Lemay
Siège #6 - Monsieur Marin Groleau

PERSONNE(S) ABSENTE(S) :

Formant quorum, sous la présidence de monsieur Jean Bergeron, maire.

Madame Sandra Bélanger, directrice générale & greffière-trésorière, participe à la rencontre.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

326-12-2023

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Philippe Jean
Appuyé par Nadine Demers

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUJETS À DISCUTER
 - 3.1 - Présentation et adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 dont l'acronyme est « PTI»
- 4 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - SUJETS À DISCUTER

327-12-2023

3.1 - Présentation et adoption du programme triennal des immobilisations 2024-2025-2026 dont l'acronyme est « PTI»

Considérant que le Programme triennal des immobilisations est un outil de planification et d'investissement en lien avec les priorités de développement en tenant compte des ressources financières et humaines disponibles dans l'exécution des différents projets;

Considérant que les priorités inscrites ont été sélectionnées en étudiant l'incidence sur les budgets municipaux futurs autant pour la concrétisation du projet que pour les frais d'opérations à venir ainsi que les aides financières disponibles et les règlements d'emprunts à produire pour pourvoir aux dépenses;

Il est proposé par Philippe Jean

Appuyé par Robert Péloquin

Qu'à la suite de l'étude du Programme triennal des immobilisations, le conseil adopte l'ensemble des projets tel que présenté;

Que les investissements potentiels pour un montant de 14 309 990 \$ pour les trois prochaines années seront réalisés en tenant compte des priorités et des incidences.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

328-12-2023

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Pierre Lemay

Et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 h 15.

Constat

Par sa signature, le maire reconnaît qu'il approuve chacune des résolutions et conséquemment, qu'il renonce à l'exercice de son droit de veto.

Jean Bergeron
Maire

Sandra Bélanger
Directrice générale & greffière-trésorière

FIN DU PROCÈS-VERBAL